

Éthique et action stratégique

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

L'éthique et la stratégie suscitent, chacune de leur côté, un intérêt considérable et croissant mais, enfermées dans leurs silos disciplinaires respectifs, elles se croisent rarement. Les éthiciens ne s'occupent pas de stratégie ni les stratégestes d'éthique. Plus précisément, ils s'évitent. En théorie, il est de bon ton de reconnaître que l'éthique *devrait* jouer un rôle dans la stratégie – et, plus largement, dans les décisions politiques – mais, en pratique, les stratégestes s'en méfient. « La moralité ou l'immoralité des actions dans la guerre » les rend « mal à l'aise et sur la défensive », explique par exemple Bernard Brodie, l'un des fondateurs de la stratégie nucléaire¹. « Les stratégestes consacrent généralement une attention proche de zéro à la dimension éthique de leur profession », renchérit Colin Gray². Nombreux sont d'ailleurs ceux qui, comme David Lonsdale, présentent les études stratégiques comme une approche *amoral* des affaires militaires : « Nous pouvons, et devons, démêler les jugements moraux des jugements stratégiques³. »

Cette insistance pour séparer, voire opposer, l'éthique et la stratégie se trouve des deux côtés et repose sur une commune présomption d'incompatibilité. Les pacifistes font primer l'éthique sur la stratégie, et justifient ainsi leur opposition à tout usage de la force. Les réalistes purs et durs font primer la stratégie sur l'éthique, et justifient ainsi

1. Bernard Brodie, *War and Politics*, Londres, Cassell, 1973, p. 45-46.

2. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », *The Journal of Strategic Studies*, 2010, vol. XXXIII, n° 3, p. 334.

3. David J. Lonsdale, *Alexander. Killer of Men. Alexander the Great and the Macedonian Art of War*, Londres, Constable, 2004, p. 3-4.

que la conduite de la guerre ne doive être guidée que par les intérêts nationaux étroitement compris. Ces deux extrêmes, qui étalonnent le débat, ont beau être frontalement opposés l'un à l'autre, ils partagent la prémisse que l'éthique et la stratégie sont mutuellement exclusives et qu'il faut donc nécessairement choisir.

De leur côté, les philosophes sont souvent convaincus, d'une part, que l'éthique qui s'intéresse aux conditions de la vie bonne doit, pour être authentique, se dégager des considérations stratégiques¹ et, d'autre part, que la stratégie est tellement déconnectée de l'éthique qu'elle conduit à des horreurs (bombardement stratégique, guerre nucléaire, torture, génocide, etc.).

En examinant les relations qu'en dépit des apparences la stratégie et l'éthique entretiennent, ce chapitre entend développer une position plus nuancée. Il ne s'agit pas de nier l'existence d'une tension entre les deux. Elles ne posent pas la même question : l'éthique « est-ce que c'est bien ? », et la stratégie « est-ce que ça va fonctionner ? ». Et parfois ce qui fonctionnerait n'est pas bien, et ce qui serait bien ne fonctionne pas. Elles n'ont pas non plus le même rapport à la partialité : la stratégie consiste à défendre ses intérêts, elle vise le bien d'un camp, quand l'éthique semble viser ce qui est bien « en soi », pas nécessairement pour soi. La tendance à l'impartialité de l'éthique s'oppose *a priori* à la stratégie, par définition partielle. Cela montre qu'il y a une différence et que ces registres ne sont pas les mêmes, pas qu'ils sont incompatibles : ce qui compte est que l'éthique puisse non pas se confondre avec mais éclairer la stratégie, et cette différence ne l'en empêche pas.

Il ne s'agit pas non plus de prétendre que la stratégie a un contenu moral évident : il ne l'est pas, d'où cette réputation d'amoralité. Mais il n'est pas non plus absent. « Peut-être que les soldats et leurs directeurs stratégiques se soucient peu de faire le bien, observe Gray, mais ils ne sont pas à l'aise avec l'idée que ce qu'ils font est mal². » Que

1. Knut Midgaard, « Strategy and ethics in international politics », *Cooperation and Conflict*, 1970, n° 5, p. 224-240.

2. Colin S. Gray, *Modern Strategy*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 68.

serait d'ailleurs une stratégie totalement déagée des contraintes morales ? Même les génocidaires justifient leur stratégie par des raisons normatives – qui semblent absurdes au monde extérieur mais qui ont bien, pour eux, une dimension morale. Il ne faut pas être naïf sur l'éthique et ne la voir que comme une « bonne » chose : passée au filtre du relativisme culturel, elle est une conviction morale qui peut pousser des groupes persuadés d'être dans leur bon droit à commettre des atrocités.

Le but de ce chapitre est simplement d'examiner leur relation : quelles sont, d'abord, leurs similitudes ? Que dire ensuite de leur compatibilité ? Finalement, l'éthique influence-t-elle l'action stratégique et, le cas échéant, comment ? Avoir un avantage moral donne-t-il un avantage stratégique ? Avoir un désavantage moral donne-t-il un désavantage stratégique ? Et une mauvaise stratégie peut-elle ruiner un avantage moral ?

LEURS SIMILITUDES

Dans une section intitulée « Stratégie et morale » de son maître livre *Guerres justes et injustes* (1977), Michael Walzer établit un certain nombre de parallèles entre elles : elles sont des langages de justification (on justifie ses actions en disant qu'elles sont morales et/ou qu'elles font partie d'une stratégie – même ceux qui n'ont pas de stratégie font comme s'ils en avaient une) ; permettent de porter des jugements ; et peuvent s'exprimer sous forme de règles (« Ne jamais refuser quartier à un soldat qui tente de se rendre. Ne jamais avancer sans protéger ses flancs »)¹.

Pour développer ce dernier point, il faut introduire une distinction utile. L'éthique normative contemporaine est divisée en trois grandes familles : le déontologisme, l'utilitarisme et l'éthique de la vertu. Le déontologisme (du grec *deon*, devoir) est une approche dont le

1. Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, Paris, Gallimard, 2006, p. 45-46.

paradigme est kantien et selon laquelle une action est moralement bonne si elle est accomplie par devoir ou par respect pour la loi. Elle suppose l'existence objective et *a priori* de certaines obligations morales universalisables, et pense que les actes ont une valeur intrinsèque : ils sont bons ou mauvais en eux-mêmes, indépendamment des sujets et des conséquences. L'utilitarisme, au contraire, est une approche d'origine anglaise (Bentham, Mill, Sidgwick) selon laquelle une action est bonne lorsqu'elle maximise le bonheur (utilitarisme hédoniste) ou la satisfaction des préférences (utilitarisme des préférences) de l'ensemble des individus concernés. Le déontologisme et l'utilitarisme ont en commun d'évaluer rationnellement les actions, tandis que l'éthique de la vertu évalue davantage le caractère moral de l'agent (ce qu'Aristote appelait son *ethos*).

Or, on retrouve en stratégie la même trilogie qu'en éthique. Il y a d'abord ceux qui ont des règles. Beaufre (qui doute lui-même de leur pertinence) énumère celles des autres : Clausewitz en a trois, Liddell Hart huit, Mao six, Lénine et Staline trois, Foch deux, etc.¹. Certains, comme Jomini, prétendent même que les principes stratégiques « sont indépendants de la nature des armes et de l'organisation des troupes² » – alors que, comme le note Desportes, ce que montre l'observation des cultures stratégiques est plutôt « la relativité des principes³ ». Ceux-là correspondent à l'approche déontologiste en éthique.

D'autres disent au contraire que la stratégie n'a pas de règles et ne peut pas en avoir, comme Maizeroy (par opposition à la tactique)⁴, le prince de Ligne, le maréchal de Saxe ou Beaufre⁵. Ceux-là correspondent à l'approche conséquentialiste en éthique. Et, parmi ceux qui pensent qu'il n'y a pas de règles, certains insistent alors sur le rôle

1. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Hachette, 1998, p. 49-51.

2. Antoine-Henri de Jomini, *Précis de l'art de la guerre*, Paris, Anselin, 1838, p. 114.

3. Vincent Desportes, « La stratégie en théories », *Politique étrangère*, 2014, n° 2, p. 173.

4. Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, *Théorie de la guerre*, Lausanne, Aux dépens de la société, 1777, p. xxvi-xxvii.

5. Cités par Vincent Desportes, « La stratégie en théories », art. cit., p. 172-173.

de la personnalité¹ : Delbrück (l'action stratégique « surgit de la profondeur du caractère ») ou de Gaulle (« il n'y a pas de système universel, mais seulement des circonstances et des personnalités »)² – ce qui correspond à l'éthique de la vertu.

La similitude est donc frappante entre les deux trilogies. Mais ce n'est pas tout. Pour trancher ce débat sur l'existence de règles stratégiques, on peut dire avec Desportes qu'il n'y a que deux « principes³ ». Le premier n'est pas tant un principe qu'une condition de la stratégie : c'est la liberté d'action – sur laquelle insistait Beaufre⁴ et que Foch considérait comme un « absolu ». Et le second, qui est finalement le seul principe stratégique, est le principe d'adaptation, l'art de réagir – qui justifie ainsi de ne pas avoir besoin de principes.

Or, ces deux principes fondamentaux sont encore communs à la stratégie et à l'éthique, qui sont tous les deux des raisonnements en vue de l'action et ont donc la liberté d'action comme condition. Cela ne les rend pas totalement libres, dans le sens où elles ont des contraintes (politiques, économiques, etc.) – et où elles sont même une contrainte l'une pour l'autre (l'éthique est l'une des limites à la stratégie et la stratégie est l'une des limites à l'éthique) car leur liberté dépend du contexte et chacune fait partie du contexte de l'autre.

Quand bien même auraient-ils des règles, le stratège et le philosophe doivent faire face à leur violation constante et peuvent du même coup avoir la conviction que « les règles ne semblent pas adaptées aux conditions extrêmes où ils se trouvent⁵ ». Cette conviction souligne l'importance du contexte et de la capacité d'adaptation. C'est le second principe fondamental de la stratégie, qui est également partagé par l'éthique. La stratégie ne s'élabore pas en dehors du

1. Voir Frederic C. Iklé, « The role of character and intellect in strategy », in Andrew W. Marshall, James John Martin, Henry S. Rowen (dir.), *On not confusing ourselves. Essays on national strategy in honor of Albert and Roberta Wohlstetter*, Boulder, Westview, 1991, p. 312-316.

2. Cités par Vincent Desportes, « La stratégie en théories », art. cit., p. 174.

3. *Id.*

4. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, op. cit., p. 184.

5. Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, op. cit., p. 47.

monde mais dans un contexte donné. Beaufre insiste sur le fait que « la variabilité des moyens et du milieu » est un « facteur important dans l'élaboration du concept stratégique »¹. De la même manière, on ne parle pas ici de méta-éthique ni même d'éthique normative mais d'éthique appliquée à des situations concrètes qui sont celles dans lesquelles se prennent les décisions stratégiques. Cette éthique pratique ne dit pas ce qui est bien dans l'absolu mais ce qu'il est préférable de faire à tel moment dans telle situation. Elle est donc par nature contextualiste, exactement comme la stratégie.

LEUR COMPATIBILITÉ

Ceux qui ne trouvent pas l'éthique dans la stratégie commettent trois erreurs : ils recherchent une présence explicite ; ils opposent le normatif et le descriptif de manière exclusive ; et ils prennent la stratégie dans son acception la plus étroite. La première peut être corrigée en comprenant que ce que dit Klaus-Gerd Giesen de la théorie des relations internationales s'applique également à la stratégie :

Toute théorie des relations internationales, y compris la théorie prétendument purement explicative ou empirique, comporte une dimension éthique qui reste cependant souvent implicite².

Ceux des politologues et des juristes qui sont encore positivistes et qui postulent donc une séparation stricte entre leur « science » et toute question éthique font comme si leur discours émanait de ce que Thomas Nagel appelle le « point de vue de nulle part », alors qu'ils parlent bien d'un certain point de vue, qui présuppose une certaine éthique.

L'éthique des relations internationales n'est donc pas la seule branche de l'étude des relations internationales à être normative,

1. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, op. cit., p. 64.

2. Klaus-Gerd Giesen, *L'Éthique des relations internationales. Les théories anglo-américaines*, Bruxelles, Bruylant, 1992, p. 8.

puisque toute théorie l'est plus ou moins : elle est simplement celle qui l'assume le plus. La stratégie, au contraire, est l'une de celles qui la refoulent le plus. Elle internalise pourtant les normes, qui font partie de son contexte, par le droit des conflits armés, les règles d'engagement et la formation à l'éthique militaire. « Le droit est devenu [...] un instrument stratégique de guerre et la continuation de la politique par des moyens similaires¹. » Saisir le Conseil de sécurité, interpréter l'article 51 de la Charte ou invoquer l'autodétermination peut être une stratégie pour entrer en guerre.

Reconnaître cette présence implicite permet d'éviter la deuxième erreur, et de comprendre qu'« il est illusoire et dangereux de vouloir séparer totalement, comme on a tendu à le faire jusque-là en sciences sociales, la théorie empirique de la théorie normative² ». Les deux sont liées : l'objet de ce chapitre est précisément de montrer comment, dans le cas de la stratégie. La troisième erreur est dans l'acception du mot « stratégie ». Si on la réduit à « la simple utilisation des batailles », comme le déplorait Liddell Hart³, il est plus difficile en effet d'y voir un lien avec l'éthique – mais pas impossible car le lien est génétique : « L'homme est un être moral et la stratégie est de façon inhérente un projet humain. Elle doit donc avoir une dimension morale⁴. » Cette dimension est plus évidente si l'on comprend que la stratégie est par nature globale, qu'elle est en somme le problème des fins et des moyens et qu'on peut préférer une approche indirecte.

La stratégie globale

Le stratège fait la guerre, le stratéliste la pense et, pour cette raison, peut moins que le premier ignorer son environnement théorique,

1. David Kennedy, *Of War and Law*, Princeton, Princeton University Press, 2006, p. 132.

2. Philippe Braillard, dans sa préface à Klaus-Gerd Giesen, *L'Éthique des relations internationales. Les théories anglo-américaines*, op. cit., p. xii.

3. Basill H. Liddell Hart, *Stratégie*, Paris, Perrin, 2007, p. 513.

4. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », art. cit., p. 333.

et les questions qui en font partie. La stratégie ne s'élabore pas dans le vide mais dans un contexte et en fonction d'objectifs politiques eux-mêmes influencés par des normes morales et sociales. Un stratégeste digne de ce nom voit la situation dans son ensemble, dans toutes ses dimensions (Guitton parlait même d'une « métastratégie¹ »), dont la dimension morale. C'est pourquoi l'on dit souvent qu'elle est un art, pas une science.

C'était déjà l'approche des Lumières, comme en témoigne par exemple Maizeroy, pour qui elle était « du ressort de la dialectique, c'est-à-dire, de la faculté la plus sublime de l'esprit, du raisonnement [et] tient à une infinité de circonstances physiques, politiques et morales² ». C'est aussi ce que Liddell Hart appelle la « grande stratégie », dont

la puissance de combat ne constitue que l'un des instruments [...]. [Elle] doit tenir compte de la force des pressions financières, des pressions diplomatiques, des pressions commerciales et des pressions morales (qui ne sont pas les moindres) et s'en servir pour affaiblir la volonté adverse. Une bonne cause est une épée aussi bien qu'une armure. Et l'attitude chevaleresque peut constituer l'une des armes les plus efficaces pour affaiblir la volonté de résistance adverse, aussi bien qu'un moyen pour accroître nos forces morales³.

Le lien avec l'éthique peut également s'établir par la politique, qui joue le rôle de moyen terme : c'est une relation à trois. Comme la tactique est le moyen de la stratégie, la stratégie est le moyen de la politique⁴. Or, la politique implique la prise en compte des considérations éthiques : tout projet stratégique est « inspiré et légitimé par une vision politique qui a aussi une vision morale⁵ ». C'est surtout le cas dans les régimes démocratiques où l'image morale (*ethos*) est l'un des paramètres de l'accès et du maintien au pouvoir. La démocratisa-

1. Jean Guitton, *La Pensée et la Guerre*, Paris, Desclée de Brouwer, 1969, p. 211.

2. Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, *Théorie de la guerre*, *op. cit.*, p. xxvi-xxvii.

3. Basil H. Liddell Hart, *Stratégie*, *op. cit.*, p. 517-518.

4. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, *op. cit.*, p. 72.

5. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », *art. cit.*, p. 336.

tion, avec la mondialisation des médias et de la société civile, est l'une des raisons de la moralisation du monde – qui ne signifie pas que les acteurs sont plus moraux aujourd'hui qu'hier, mais qu'ils doivent davantage sembler l'être, car la pression de l'*ethos* est plus grande¹.

S'il y a bien un domaine qui, davantage encore que la stratégie au sens large, est perçu comme incompatible avec l'éthique, c'est celui du renseignement. Ses services étant par définition « secrets », ses opérations clandestines, dictées par la nécessité, la « raison d'État », il semble n'être soumis, par nature, à aucune contrainte morale, et l'on imagine bien cette opacité dissimuler des activités immorales. Pourtant, dans les démocraties libérales, depuis deux décennies environ, un contrôle parlementaire s'est mis en place et, parallèlement, un discours sur l'éthique – renforcé *a contrario* par les abus américains de la guerre contre la terreur. L'éthique du renseignement est désormais un domaine de recherche reconnu, suscitant une littérature abondante², et couvrant non seulement la question, externe, de la moralité *du* renseignement (est-il lui-même une activité morale ?), mais surtout celle, interne, de la moralité *dans* le renseignement (les dilemmes moraux auxquels sont confrontés les agents : recrutement et manipulation des sources, techniques d'interrogatoire, sabotages, enlèvements, assassinats, communication aux politiques et au public, etc.).

Autrement dit, même le monde opaque du renseignement n'échappe pas à la moralisation des relations internationales. Une fois de plus, cela ne signifie pas que ses pratiques sont devenues morales – les dérives américaines des années 2000 prouvent le contraire – mais que la contrainte morale s'est renforcée et qu'il est désormais plus difficile de s'en émanciper.

1. Voir Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Ryoa Chung (dir.), *Éthique des relations internationales*, Paris, Puf, 2013.

2. Surtout anglophone. En français, voir par exemple les travaux du Groupe européen de recherche en éthique et renseignement : *Éthique et renseignement. La difficile cohabitation du bien et de la nécessité*, Paris, Eska, 2011.

Le problème des fins et des moyens

Le point d'intersection entre la stratégie et l'éthique, *via* la politique, est finalement le problème des fins et des moyens. La stratégie est l'« art de distribuer et de mettre en œuvre les moyens militaires pour accomplir les fins de la politique¹ », explique Liddell Hart, et son succès « dépend d'abord et principalement d'une saine appréciation et d'une adéquation de la fin et des moyens² ». Pour de Gaulle également, l'une des règles de la stratégie est précisément de savoir « proportionner l'enjeu et les moyens³ ».

Or, il s'agit aussi d'un problème classique en philosophie morale : depuis l'Antiquité, on distingue l'action bonne d'un point de vue technique, c'est-à-dire qui réussit, lorsqu'un moyen efficace permet d'atteindre une fin quelconque (c'est de cette catégorie que la stratégie relève) ; de l'action bonne d'un point de vue éthique, c'est-à-dire moralement bonne, lorsque le moyen permet d'atteindre une fin à laquelle on accorde une valeur morale intrinsèque⁴. L'accomplissement du bien final passe alors par le choix des moyens adéquats, et l'une des questions est de savoir si l'on peut employer des moyens immoraux pour atteindre un idéal moral, c'est-à-dire si le mal peut contribuer à la réalisation d'un bien.

Cette dialectique du négatif est permise par les hégéliens (le mal est nécessaire car il est le moteur du progrès) et les réalistes depuis Machiavel. Ainsi ce qu'Aron appelle le problème machiavélien des moyens légitimes – dans la dernière partie de *Paix et guerre entre les nations*, précisément consacrée aux dilemmes moraux de la conduite diplomatico-stratégique – est-il le point de rencontre de l'éthique et de la stratégie. Il ne cherche pas à répondre aux questions dans l'absolu

1. Basil H. Liddell Hart, *Stratégie*, *op. cit.*, p. 516.

2. *Ibid.*, p. 518.

3. Charles de Gaulle, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, p. 196.

4. Jean-Jacques Wunenburger, « Fins », in Monique Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, vol. I, Paris, Puf, 2004, p. 731.

Éthique et action stratégique

mais en tenant compte des contraintes de l'exercice du pouvoir, en se mettant très concrètement à la place du chef d'État. Son rejet du moralisme est une exigence de ne pas arracher l'éthique de la stratégie.

La question des moyens immoraux est le « problème des mains sales », formulé par Michael Walzer¹, qui l'utilise pour justifier les premiers bombardements stratégiques alliés de la Seconde Guerre mondiale, donc le massacre de nombreux civils allemands, au nom d'une « urgence suprême » : empêcher la victoire nazie à tout prix. Mais une fois l'urgence passée, lorsqu'il est devenu clair que l'Allemagne ne pourrait pas gagner la guerre, l'argument ne tient plus comme le reconnaît Walzer qui le restreint aux années 1940 et 1941. « Les mains sales ne sont permises (ou nécessaires) que lorsque la survie (*ongoingness*) de la communauté est en jeu². »

Dire que notre « survie » ou notre « existence » est menacée n'est jamais très clair, mais reste régulièrement invoqué pour faire sauter les verrous éthiques, que ce soit pour utiliser l'arme nucléaire (la Cour internationale de justice l'envisage dans la « circonstance extrême [...] dans laquelle la survie même d'un État serait en cause³ ») ou la torture, par exemple. Ce problème des mains sales a d'ailleurs resurgi dans le débat sur les méthodes de la guerre contre le terrorisme et est particulièrement bien illustré dans la série télévisée 24⁴.

La stratégie indirecte

Ce n'est pas tant « la » stratégie qui pose problème à l'éthique qu'une certaine approche : la stratégie directe qui vise l'affrontement

1. Michael Walzer, « Political action. The problem of dirty hands », *Philosophy and Public Affairs*, vol. II, n° 2, 1973, p. 160-180.

2. Michael Walzer, *Arguing about War*, New Haven, Yale University Press, 2004, p. 46.

3. CIJ, Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, avis consultatif du 8 juillet 1996, § 105 E.

4. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *24 heures chrono. Le choix du mal*, Paris, Puf, 2012.

et la destruction des moyens adverses, car elle a plus de chances de faire des victimes civiles. L'idée derrière l'éthique de la guerre et le droit international humanitaire (DIH) est la modération, pour limiter les conséquences sur les personnes et les biens. Or, la stratégie directe s'y oppose explicitement, dans cette formule fameuse de Clausewitz : « L'on ne saurait introduire un principe modérateur dans la philosophie de la guerre elle-même sans commettre une absurdité¹ ». La stratégie directe justifie la guerre totale, le jusqu'au-boutisme – du général MacArthur, par exemple, exigeant la victoire à tout prix², le prix à payer étant précisément celui de l'éthique.

C'est plus récemment la stratégie américaine du *shock and awe*, qui aurait dû être intégralement mise en œuvre en Irak en 2003 et qui consistait à utiliser le bombardement intensif (3 000 bombes et missiles en quarante-huit heures) pour produire un choc, dans l'espoir de briser aussitôt la résistance du gouvernement irakien. Les concepteurs expliquaient que procéder de cette manière, violente mais très brève, est le moyen le plus « propre » et le plus « rapide » de gagner la guerre. Cet argument du bombardement moral rappelle les théoriciens du bombardement stratégique de l'entre-deux-guerres, qui estimaient que la force aérienne pouvait suffire à gagner. Mais, à cette époque, la protection des civils était secondaire – ou intégrée dans un argument paradoxal : précisément parce que la guerre aérienne est si destructrice et fait tant de victimes, elle ne peut conduire qu'à deux conséquences positives, soit mettre rapidement fin à la guerre, soit dissuader de la faire. Plusieurs auteurs défendaient le bombardement de civils comme une alternative morale à la guerre de tranchée, comme un mal pour un plus grand bien, un sacrifice nécessaire qui permettra de mettre rapidement fin à la guerre. D'où Dresde, Tokyo et, ultimement, Hiroshima et Nagasaki.

Lorsque l'on fait usage du bombardement intensif à la fin du xx^e siècle, en Irak ou au Kosovo par exemple, la justification n'est bien entendu pas la même. La norme a évolué et la protection des

1. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955, p. 52.

2. Général MacArthur, lettre du 20 mars 1951 à Joseph W. Martin.

civils est désormais mise en valeur : on parle d'une guerre « propre » parce que les bombes larguées sont dites « ultra-précises » et « intelligentes », comme dotées d'une véritable capacité de discernement. Mais, pour les critiques, cette stratégie qui vise à semer la terreur n'est rien d'autre qu'une version sanitarisée des bombardements massifs de la Seconde Guerre mondiale et ressemble paradoxalement au terrorisme qu'elle entend combattre.

Cette approche directe est loin de faire l'unanimité. Liddell Hart, qu'Aron considère à juste titre comme « le plus intelligent, le plus typique des anti-clausewitziens de langue anglaise¹ », dénonce le rejet de la modération :

C'est la négation de l'art de l'homme d'État et de la stratégie intelligente [...]. Si la guerre doit être la continuation de la politique, ainsi que Clausewitz l'a déclaré ailleurs, elle doit être nécessairement conduite en ne perdant pas de vue le bénéfice de l'après-guerre [...]. L'objet de la guerre est d'obtenir une paix meilleure [...]. C'est pourquoi il est essentiel de conduire la guerre en ne perdant jamais de vue quelle paix vous souhaitez obtenir².

Ignorer les considérations éthiques est une erreur stratégique car cela augmente le coût politique de la « victoire », qui n'en est donc pas vraiment une.

Il existe depuis toujours une autre tradition, celle de la stratégie indirecte, qui vise exactement l'inverse : l'évitement du choc frontal, et même de la bataille. Le but de la guerre n'est pas d'annihiler l'adversaire mais de le dominer, c'est-à-dire de lui imposer sa volonté. C'est pourquoi Beaufre, par exemple, définit la stratégie comme « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit³ ».

La meilleure manière de réaliser cet objectif est de le faire en dépensant le moins d'énergie et en causant le moins de dommages possibles.

1. Raymond Aron, *Penser la guerre. Clausewitz*, vol. II. *L'Âge planétaire*, Paris, Gallimard, p. 9.

2. Basil H. Liddell Hart, *Stratégie*, *op. cit.*, p. 546 et 559.

3. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, *op. cit.*, p. 34.

Comme l'éthique mais pour des raisons différentes, par souci d'efficacité, d'économie des forces (qui était la première règle stratégique de Foch), la stratégie indirecte limite alors les effets de la guerre sur les populations, et elle est du même coup plus éthico-compatible que la stratégie directe.

Cette longue tradition comprend autant Sun Zi (« Le grand capitaine soumet les armées sans combat, emporte les places sans en faire le siège, renverse les nations sans campagnes prolongées¹ ») que Liddell Hart, pour qui « la perfection stratégique serait de parvenir à une issue décisive sans livrer de combats sérieux² ». Dans un autre registre, la morale de la sagesse d'Aron est également celle de la stratégie indirecte : limiter la guerre, « freine[r] l'ascension aux extrêmes³ », avoir « des objectifs accessibles, sans victoire totale⁴ », défendre la doctrine de la réplique graduée plutôt que des représailles massives⁵, défendre en un mot « une stratégie modérée⁶ ». Cette dernière a d'ailleurs trois objectifs, dont la « survie morale par sauvegarde de la civilisation libérale⁷ ». La dimension éthique est ainsi pleinement intégrée à l'action stratégique.

La ruse en fait partie. Monter une embuscade, simuler une fuite pour surprendre l'adversaire s'inscrit dans la logique économe de la stratégie indirecte : cela permet d'éviter la bataille décisive. Elle est donc défendue par toute une tradition stratégique⁸. Stonewall Jackson en fait son « axiome stratégique : “Mystifier, induire en erreur et surprendre”⁹ ». Elle est préférée non seulement parce qu'elle est plus efficace (ce que les partisans de la stratégie directe comme Clausewitz

1. Sun Zi, *L'Art de la guerre*, Paris, Hachette, 2000, p. 131.

2. Basil H. Liddell Hart, *Stratégie*, *op. cit.*, p. 521.

3. Raymond Aron, *Penser la guerre. Clausewitz*, vol. II, *op. cit.*, p. 183.

4. Raymond Aron, *Études politiques*, Paris, Gallimard, 1972, p. 491.

5. Raymond Aron, *Le Grand Débat*, Paris, Calmann-Lévy, 1963, p. 139.

6. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 687.

7. *Ibid.*, p. 666.

8. Jean-Vincent Holeindre, « Ruse », in Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire de la violence*, Paris, Puf, 2011, p. 1145.

9. Basil H. Liddell Hart, *Stratégie*, *op. cit.*, p. 526.

contestent¹⁾ mais aussi parce qu'en évitant un choc frontal qui causerait davantage de pertes, elle est plus morale : « Les théories de la guerre juste, de saint Augustin à Vattel, considèrent la ruse comme un moyen moralement recommandable². »

En tant que telle, la ruse ne pose donc pas de problème éthique. Tout dépend de ce qu'on en fait : elle peut être utilisée pour limiter, voire éviter la violence ou des dommages civils, comme pour l'accroître. En revanche, il faut la distinguer de la perfidie, qui consiste par exemple à feindre une reddition, une mise hors de combat (par blessure ou maladie), se faire passer pour un civil, détourner les signes, emblèmes ou uniformes des Nations unies, du CICR, etc. Les ruses sont licites, les actes de perfidie ne le sont pas et peuvent donc constituer des crimes de guerre.

Dire que la stratégie indirecte est plus morale parce qu'elle évite des pertes ne fait pas l'unanimité dans le champ éthique : c'est la conclusion des conséquentialistes. D'autres, partisans de l'éthique de la vertu, vont trouver au contraire qu'elle est plus immorale parce qu'elle n'est pas un combat à la loyale.

D'un côté la guerre franche, morale, féconde [écrit par exemple Proudhon], guerre qui honore la défaite autant que la victoire et fait vivre ensemble, comme des frères, vainqueurs et vaincus ; de l'autre la guerre perfide et stérile, qui dégénère en sauvagerie et en brigandage, et rend les haines de peuple à peuple irréconciliables³.

Il y a là deux arguments : l'un, conséquentialiste, selon lequel la stratégie indirecte n'est pas efficace car belligène (celui qui s'estime battu à la déloyale est incité à résister et se venger) ; l'autre, fondé dans l'éthique de la vertu, selon lequel elle est déshonorante.

Cette accusation de lâcheté est aujourd'hui le principal reproche adressé à la guerre asymétrique, et aux frappes de drones en particulier. La vertu militaire qu'on estime menacée par le drone est le

1. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, vol. III, chap. X.

2. Jean-Vincent Holeindre, « Ruse », art. cit., p. 1145.

3. Pierre-Joseph Proudhon, *La Guerre et la Paix*, vol. III, chap. VI, Paris, Librairie internationale, tome second, 1869, p. 2.

courage : puisque l'opérateur ne prend pas de risque physique, on l'accuse d'être un « lâche », de ne pas être un « vrai » combattant, etc. Mais le courage n'est pas la seule vertu militaire : une autre est l'honneur, qui se mesure notamment dans le respect du *jus in bello* – c'est-à-dire dans les principes du DIH (distinction, proportionnalité, nécessité, interdiction des maux superflus).

Or, que se passe-t-il si ces deux vertus sont incompatibles ? Les soldats pakistanais font preuve de courage lorsqu'ils mènent leurs opérations terrestres au Waziristan, davantage que les opérateurs de drones qui télépilotent depuis les États-Unis, mais ils font aussi beaucoup plus de victimes civiles. Lequel des deux fait preuve d'honneur, au sens du respect du DIH ? S'il est établi que le drone permet d'être discriminant, donc de faire moins de dommages collatéraux qu'une opération terrestre de grande ampleur (Afghanistan, Irak), quelle est la vertu militaire la plus importante ? Le courage des soldats qui font preuve de peu d'honneur ou l'honneur des autres qui font preuve de peu de courage ? Étant conséquentialiste, mon critère d'évaluation est le dommage causé aux individus ayant des intérêts, pas les vertus comme si elles avaient une valeur intrinsèque : qu'un soldat soit trouvé moins courageux importe peu s'il fait moins de victimes civiles¹.

La conclusion de cette section est que la stratégie et l'éthique ne s'opposent que pour ceux réduisant la stratégie à la stratégie directe et l'éthique au déontologisme ou à l'éthique de la vertu. La stratégie indirecte est parfaitement compatible avec une éthique conséquentialiste qui, contrairement à un préjugé tenace, n'est pas moins « éthique ». L'éthique du DIH est conséquentialiste et est conçue pour être compatible avec l'efficacité militaire (nombre d'interdictions sont suspendues par la « nécessité militaire » par exemple) : elle est en quelque sorte stratégique. Et l'éthique militaire qui relève largement de l'éthique de la vertu est également compatible avec la stratégie en dressant

1. Voir Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « Légalité et légitimité des drones armés », *Politique étrangère*, 2013, n° 3, p. 119-132 et « Idéologie du drone », *La Vie des idées*, 4 décembre 2013, en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Ideologie-du-drone.html>.

Éthique et action stratégique

le portrait du « bon » soldat qui est à la fois moral et efficace (et en partie efficace car moral).

De cette manière, il est parfaitement possible de mener efficacement, c'est-à-dire stratégiquement, une guerre juste à la fois dans sa conduite (*jus in bello*) et dans sa cause (*jus ad bellum*). L'éthique et la stratégie sont non seulement compatibles mais même s'enrichissent l'une l'autre. L'éthique peut être utile à la stratégie, à condition d'être contextualiste (pas absolutiste) – le conséquentialisme est l'approche la mieux adaptée. Inversement, la stratégie peut être utile à l'éthique, comme champ de la décision concrète, qui lui offre la possibilité de tester ses hypothèses dans le monde réel. La stratégie non seulement *peut* mais *doit* être éthique et l'éthique stratégique.

L'INFLUENCE DE L'ÉTHIQUE SUR LA STRATÉGIE

Dissuader et encourager

L'influence de l'éthique sur la stratégie peut se mesurer à sa capacité, d'une part, de la dissuader (l'inciter à ne pas faire) et, d'autre part, de l'encourager (l'inciter à faire). Premièrement, donc, l'éthique parvient parfois – rarement, il est vrai – à retenir la stratégie. Pendant la crise des missiles de 1962, par exemple, le sous-secrétaire d'État George Ball, avec le soutien de Robert Kennedy et du secrétaire d'État Dean Rusk, s'oppose à une attaque surprise pour des raisons éthiques : ce serait « comme Pearl Harbor. C'est le genre de conduite qu'on attend de l'Union soviétique, pas des États-Unis ». La manière dont on agit, renchérit Robert Kennedy, révèle « quel genre de pays nous sommes ». Rusk ajoute que ceux qui prendraient cette décision porteraient « la marque de Caïn » sur leur front durant le reste de leur vie¹. C'est donc pour préserver l'*ethos* américain que cette stratégie n'est pas adoptée.

1. Sheldon M. Stern, *Averting "The Final Failure". John F. Kennedy and the Secret Cuban Missile Crisis Meetings*, Stanford, Stanford University Press, 2003, p. 108.

Deuxièmement et inversement, l'éthique parvient aussi à susciter des stratégies. Si l'on prend stratégie au sens étroit de recours à la force, alors la question est celle de l'éthique du recours à la force, c'est-à-dire du *jus ad bellum*, et l'on peut dire que l'éthique parvient à influencer la stratégie dans tout usage de la force justifié par des raisons morales : intervention humanitaire¹, légitime défense (lutte anti-terroriste, guerre préemptive/préventive²), lutte contre l'occupation, libération nationale, etc.

Il y a une autre manière, plus paradoxale, pour l'éthique d'influencer la stratégie : c'est le cas de la stratégie nucléaire. Car, contrairement aux armes qui tiennent leur valeur stratégique de leur moralité (les drones, par exemple, grâce à leur précision et au fait qu'ils n'exposent pas la vie des soldats – ces avantages ayant des conséquences stratégiques puisqu'ils incitent les États-Unis à intervenir dans certains contextes), les armes nucléaires tiennent leur valeur stratégique précisément du fait de leur immoralité, c'est-à-dire de leur non-discrimination. C'est *parce qu'*elles peuvent tuer des millions de civils d'un coup qu'elles sont dissuasives. La stratégie nucléaire est donc un cas particulièrement intéressant pour l'analyse éthique : elle fait d'ailleurs l'objet d'une littérature abondante³.

Avoir un avantage moral donne-t-il un avantage stratégique ?

Premièrement, au sens du *jus ad bellum*, il s'agit de savoir si avoir une cause juste (ou une autorité légitime) a un intérêt stratégique. On

1. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *La Guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*, Paris, Puf, 2012.

2. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « Les justifications de la guerre préventive et leurs impasses », in Julie Saada (dir.), *La Guerre. Entre faits et normes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015.

3. Par exemple Russell Hardin *et al.* (dir.), *Nuclear Deterrence. Ethics and Strategy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1985 ; Joseph S. Nye, *Nuclear Ethics*, New York, Free Press, 1988 ; Henry Shue (dir.), *Nuclear Deterrence and Moral Restraint. Critical Choices for American Strategy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

peut le penser, à la fois pour le soutien de la population (qui s'opposera à une guerre qu'elle estime injuste) et pour le moral des troupes (qui combattront mieux si elles sont persuadées du bien-fondé de leur mission).

Hérodote établit clairement ce lien entre légitimité morale (en l'occurrence démocratique) et efficacité stratégique (à la guerre) :

Tant que les Athéniens restèrent sous la puissance de leurs tyrans, ils ne se distinguèrent pas plus à la guerre que leurs voisins ; mais, ayant une fois secoué le joug, ils acquièrent sur eux une très grande supériorité¹.

Cette théorie de l'avantage stratégique démocratique est une variante de la théorie de la paix démocratique, qui n'est pas davantage confirmée empiriquement. Comme le note Gray, « la démocratie était un facteur significatif dans la guerre du Péloponnèse, mais il faut rappeler qu'Athènes a perdu² ». Certains affirment aussi que la grande alliance de la Seconde Guerre mondiale entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS bénéficiait d'un « avantage moral » sur l'Allemagne nazie, qui avait des conséquences stratégiques réelles³ – ce qui est aussi à démontrer.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas parce que le motif éthique n'est pas le seul, ni même le plus important, qu'il ne compte pas et ne joue pas son rôle. Lorsque par exemple la Grande-Bretagne décide d'entrer en guerre en septembre 1939, c'est pour « une multitude de raisons dont la principale n'était pas la détermination de s'opposer à l'Allemagne nazie parce qu'elle était malfaisante⁴ ». Mais le sentiment de supériorité morale et de mener une guerre juste a contribué à légitimer et motiver.

Les causes justes ne triomphent pas seulement parce qu'elles sont justes, mais la croyance que sa cause est juste est un gilet pare-balles utile contre la grammaire de la guerre, systématiquement hostile⁵.

1. Hérodote, *Histoires*, livre V, § 78.

2. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », art. cit., p. 357.

3. Richard J. Overy, *Why the Allies Won*, New York, W. W. Norton, 1995, p. 22.

4. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », art. cit., p. 355.

5. Colin S. Gray, *Modern Strategy*, op. cit., p. 73.

Le problème en outre est que tous les belligérants se persuadent de leur supériorité morale. Celui qui commence un combat pense qu'il a raison. On peut toutefois le faire douter, et là est plutôt l'effet de la force morale : la nôtre peut avoir de l'effet quand l'adversaire commence à douter de la sienne. Faire douter l'adversaire du bien-fondé de sa cause est une « manœuvre psychologique » relevant de la stratégie indirecte qui, explique Beaufre, permet de créer « l'opposition d'une partie de son opinion intérieure tandis qu'on soulèvera, si on le peut, telle ou telle fraction de l'opinion internationale, créant une véritable coalition morale¹ ».

Pour ce faire, il faut procéder à la fois de l'extérieur, en contre-argumentant, c'est-à-dire en répondant point par point à la propagande de l'adversaire, et de l'intérieur, en mettant en évidence des contradictions, des conflits de normes, dans son propre discours. C'est ce que font très bien les terroristes, qui nous poussent à utiliser des méthodes moralement condamnables selon nos propres normes, et donc à créer de la division. Les insurgés qui vainquent des gouvernements le font d'abord moralement.

Les terroristes et les insurgés ne défient pas tant la capacité d'un gouvernement à gouverner que son droit moral de le faire selon des méthodes acceptables pour les gouvernés. Ils défient l'autorité davantage que le pouvoir².

Mais cette force morale n'est que l'un des facteurs en jeu et il peut aisément être compensé par des facteurs matériels : quand bien même aurait-il moins d'avantage moral – et quand bien même aurait-il lui-même conscience de son déficit –, un adversaire supérieur en nombre, mieux armé, mieux entraîné, pourra gagner. Beaufre disait déjà que cette manœuvre psychologique

ne peut être employée avec efficacité que si deux conditions sont réalisées : d'abord que la force militaire de dissuasion (nucléaire ou classique) constitue une menace globale suffisante pour paralyser les réactions et

1. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, op. cit., p. 151.

2. Colin S. Gray, « Moral advantage, strategic advantage ? », art. cit., p. 361.

Éthique et action stratégique

ensuite que l'ensemble des actions prévues s'inscrive dans une ligne politique convenablement choisie¹.

Deuxièmement, au sens du *jus in bello*, la question est de savoir si combattre éthiquement a un intérêt stratégique. Dans un contexte de contre-insurrection, c'est assurément le cas. Il y a un double intérêt à bien traiter la population locale : ne pas se l'aliéner (l'inciter à ne pas aider l'ennemi) mais même se l'allier (l'inciter à nous aider, notamment en fournissant du renseignement). Les Américains l'ont compris après le Vietnam, lorsqu'ils ont abandonné leur doctrine centrée sur les insurgés pour en adopter une centrée sur la population². D'où la stratégie de « gagner les cœurs et les esprits », qui est considérée comme vitale.

Comme le dit le manuel de contre-insurrection de l'US Army et des Marines, le soutien populaire est le « centre de gravité » des insurgés³. C'est ce centre de gravité qui force la stratégie et l'éthique à coïncider : une stratégie non éthique perd le soutien populaire, et du même coup son efficacité. Il y a des raisons strictement stratégiques de ne pas s'en prendre aux civils (ne pas s'aliéner ceux qui peuvent fournir des renseignements, voire, dans certaines situations, du ravitaillement, et ne pas les transformer en combattants). Il y a aussi des raisons éthiques et, dans les faits, les deux se mêlent.

La contre-insurrection française au Mali fonctionne mieux que l'américaine en Afghanistan et en Irak car elle est basée sur la restriction de l'usage de la force et a réussi à obtenir le soutien des Maliens. La notion de force maîtrisée (l'un des « principes majeurs » du Code du soldat français) n'est pas seulement un principe « opératif et tactique » : il est aussi éthique⁴. Le principe de maîtrise « n'est ni plus ni moins que le mode opératoire du principe d'humanité⁵ ». Il y a une

1. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, op. cit., p. 151.

2. The US Army, Marine Corps, *Counterinsurgency Field Manual*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007, p. xxiv.

3. *Ibid.*, p. 101.

4. État-major de l'armée de Terre, *L'Exercice du métier des armes dans l'armée de Terre. Fondements et principes*, Paris, Armée de Terre, janvier 1999, p. 17.

5. Jean-René Bachelet, « La formation des militaires à l'éthique dans le métier des

dimension culturelle expliquant ces différences¹ : dans l'armée de Terre, la maîtrise de la force est au centre de l'identité française, alors que l'américaine est davantage dans une logique d'écrasement (stratégie directe). C'est aussi une différence entre Anglais et Américains : l'éthique militaire américaine fait du soldat un « guerrier », ce qui choque les Anglais formés à l'idée qu'ils sont des « citoyens en uniforme »².

D'où l'importance de la formation éthique. En France, la tendance est « au renforcement des normes éthiques internes et au respect des normes internationales de l'éthique de la guerre³ », grâce à « une politique de l'éthique au sein des armées », c'est-à-dire de formation du personnel, depuis la fin des années 1990 : enseignement spécifique à Saint-Cyr depuis 1998, *Livre vert* du général Bachelet en 1999⁴ (qu'il présentera plus tard comme « un véritable traité d'éthique⁵ »), Code du soldat en 2000, etc.

Compte tenu de son importance en contexte contre-insurrectionnel, l'éthique militaire est vue par les armées comme ayant une valeur stratégique. Elle pose en outre un problème d'interopérabilité. Nous combattons de plus en plus en coalitions, et nous n'avons pas tous les mêmes cultures militaires. Or, il suffit qu'un seul membre du groupe se comporte mal pour nuire à l'image de la coalition, donc à tous les autres. La réussite de la mission dépend alors du comportement du « maillon faible », des « forces de pesanteur morale, celles

armes », *Droits fondamentaux*, 2006, n° 6, en ligne : <http://www.droits-fondamentaux.org/spip.php?article128>, p. 5.

1. Thomas Lindemann, « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique*, juin 2003, vol. LIII, n° 3, p. 675-706.

2. Stephen Deakin, « Counter-insurgency ethics at the Royal Military Academy Sandhurst », in Don Carrick *et al.* (dir.), *Ethics education for irregular warfare*, Abingdon, Routledge, 2009, p. 130.

3. Bastien Irondelle, « L'armée française et l'éthique dans les conflits de post-guerre froide », *Critique internationale*, 2008, n° 41, p. 128.

4. État-major de l'armée de Terre, *L'Exercice du métier des armes dans l'armée de Terre. Fondements et principes*, *op. cit.*

5. Jean-René Bachelet, « La formation des militaires à l'éthique dans le métier des armes », *art. cit.*, p. 9.

Éthique et action stratégique

qui tirent les soldats vers le niveau de leurs ennemis¹ ». L'une des pistes pour réduire le problème serait de développer des formations transnationales en éthique, comme peut le faire dans des conférences ponctuelles le Collège de l'OTAN, par exemple.

On peut également répondre à la question *a contrario*, en demandant si avoir un désavantage moral donne un désavantage stratégique. C'est bien le cas, comme en témoigne exemplairement la guerre contre la terreur, c'est-à-dire la manière dont l'intervention en Irak (à la fois pour des raisons de *jus ad bellum* et de *jus in bello*), la torture, Guantánamo, etc. ont ruiné l'*ethos* américain et, partant, ont entretenu la haine de l'Amérique. La torture nuit également aux relations avec les alliés, qui peuvent être plus réticents à partager des informations et des détenus – de sorte qu'au final, cette politique a l'effet pervers de rendre l'État moins efficace pour lutter contre le terrorisme.

Réciproquement, cela signifie qu'avoir une mauvaise stratégie peut ruiner un avantage moral. Plutôt bon dans les années 1990, l'*ethos* américain est désastreux à la fin des années 2000, à cause des erreurs stratégiques de l'administration Bush. Obama a voulu repolir l'image morale des États-Unis dans le monde, avec des résultats mitigés.

Le problème de la sincérité

Il y a toutefois une objection à ce rôle de l'éthique dans la stratégie, que ce soit pour dissuader ou inciter : c'est qu'il n'est pas vraiment sincère, donc que ce n'est pas vraiment de l'éthique, plutôt un souci de sa propre image. Les États agiraient de la sorte pour renforcer leur prestige ou éviter qu'on leur reproche d'avoir laissé faire². Comment savoir si la conduite éthique est sincère ou seulement instrumentale ?

1. Albert Pierce *in* « Journées internationales des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Éthique et forces morales », actes abrégés du colloque des 18-20 juin 2008, en ligne, p. 196.

2. Knut Midgaard, « Strategy and ethics in international politics », art. cit., p. 239.

Lorsque l'aversion à l'égard des pertes modifie la donne stratégique, par exemple, comme dans les bombardements de haute altitude au Kosovo ou la tendance à la robotisation, le responsable politique qui donne cette orientation le fait-il parce qu'il est sincèrement scandalisé par l'idée que des hommes puissent mourir à la guerre ou parce qu'il pense à sa cote de popularité ? Lorsque la France intervient en RCA, le fait-elle pour sauver des vies ou sa propre image, en l'occurrence pour éviter d'être accusée d'avoir laissé faire un nouveau Rwanda ? C'est en réalité un faux problème, car les deux sont inextricablement liés.

D'une part, la stratégie n'est pas désincarnée, elle est faite par des hommes, qui sont des êtres moraux, susceptibles d'être influencés par des valeurs (ce qui ne signifie pas qu'ils le sont toujours ou que d'autres facteurs ne viennent pas concurrencer et neutraliser ces valeurs). Un État n'est rien d'autre qu'un groupe d'individus et il serait artificiel de postuler que leurs convictions, leurs sentiments, n'ont aucune part dans la définition quotidienne de l'intérêt national. Il y a quelque chose de curieux à supposer que les hommes politiques sont des machines rationnelles motivées par le seul intérêt national et jamais par des jugements moraux. Il est aussi idéaliste de croire que les États ne poursuivent pas leur intérêt national que de croire que ce qui les motive n'est jamais idéologique – ce qui inclut des raisons humanitaires.

D'autre part, il y a une limite épistémologique : il est impossible de savoir si la motivation apparemment éthique est sincère. Les acteurs eux-mêmes ne connaissent pas leurs raisons profondes. Et peu importe en l'occurrence : on peut parler de moralisation au sens où la pression sociale conduit à devoir davantage se justifier moralement, et c'est cela qui compte. L'honneur, le prestige, la reconnaissance font le pont entre l'éthique et l'intérêt : ils font un intérêt d'être, en tout cas de paraître, moral. De cette manière, la composante morale (*via* l'idéologie ou l'image morale, l'*ethos*) a toujours été là. Loin de s'opposer à la stratégie, elle est stratégiquement importante.

Éthique et action stratégique

BIBLIOGRAPHIE

- Don CARRICK *et al.* (dir.), *Ethics education for irregular warfare*, Abingdon, Routledge, 2009
- Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, Ryoa CHUNG (dir.), *Éthique des relations internationales*, Paris, Puf, 2013
- Colin S. GRAY, « Moral advantage, strategic advantage ? », *The Journal of Strategic Studies*, 2010, vol. XXXIII, n° 3, p. 333-365
- Jean GUITTON, *La Pensée et la Guerre*, Paris, Desclée de Brouwer, 1969
- Bastien IRONDELLE, « L'armée française et l'éthique dans les conflits de post-guerre froide », *Critique internationale*, 2008, n° 41, p. 119-136
- Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, *La Guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*, Paris, Puf, 2012
- , « Légalité et légitimité des drones armés », *Politique étrangère*, 2013, n° 3, p. 119-132
- David KENNEDY, *Of War and Law*, Princeton, Princeton University Press, 2006
- Knut MIDGAARD, « Strategy and ethics in international politics », *Cooperation and Conflict*, 1970, n° 5, p. 224-240
- Julie SAADA (dir.), *La Guerre. Entre faits et normes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015
- Michael WALZER, *Arguing about War*, New Haven, Yale University Press, 2004
- , *Guerres justes et injustes*, Paris, Gallimard, 2006